

# LA SEM-AINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

---

## Une heureuse leçon

Un jour, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, le prince de Condé, placé par hasard à côté d'un séminariste, profite de la rencontre et lui fait cette question : « Monsieur, faites-moi le plaisir de me dire ce qu'on apprend au séminaire. » Le séminariste ne répondit pas. Croyant qu'on ne l'a pas entendu, le prince réitéra sa demande, sans plus de succès. Il insista une troisième fois. « On nous apprend, répond le séminariste, à garder le silence à l'église. — Je vous serai très reconnaissant de cet avis, reprit le prince, et je fâcherai désormais de le mettre en pratique. »

(Semaine de Langres.)

---

## Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous avons donné récemment un résumé du jugement du Conseil Privé, complet et intelligible pour tous ceux qui ne sont pas initiés au style du Palais.

On peut le résumer encore davantage, si l'on veut. Il déclare que les catholiques de Manitoba sont victimes d'une injustice ; qu'ils ont le droit d'en appeler au Gouverneur en Conseil, et que ce dernier a le pouvoir de remédier à leurs griefs.

Quand l'autorité a le pouvoir de réparer une injustice, elle a le devoir de le faire. Les deux attributs sont corrélatifs.

Le gouvernement a donc entendu l'appel des catholiques de Manitoba, représentés par M. Ewart, qui a répété ce que tout le monde sait ou doit savoir.

Le gouvernement Greenway était représenté par M. McCarthy, un fanatique qui dépasse presque le fameux George Brown.

Les plaidoyers ont été excessivement longs, surtout celui du dernier, qui, d'après les journaux, a duré quatre séances.

Un jeune fat se vantait un jour d'avoir péroré trois heures et quart dans une certaine concession. Eh bien ! Mon ami, répliqua quelqu'un, si vous dites vrai, vous avez parlé trois heures de trop.